

4

LE GYMNASÉ CATHOLIQUE

DU

HAUT-RHIN

A

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Le 29 Juillet 1889

PAR

M. l'Abbé SCHÜRRER

Directeur.

MONTBÉLIARD

IMPRIMERIE P. HOFFMANN

1890

André GANTER

3bis, rue de Mulhouse

68790 MORCHWILLER-L.-BAS

☎ (89) 42 68 34

LE GYMNASSE CATHOLIQUE

DU

HAUT-RHIN

A

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT



DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Le 29 Juillet 1889

PAR

M. l'Abbé SCHÜRRER

Directeur.



MONTBÉLIARD

IMPRIMERIE P. HOFFMANN

1890



LE
GYMNASE CATHOLIQUE
DU HAUT-RHIN
A LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

MONSEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

Chers élèves,

L'an dernier, le brillant orateur qui présidait notre distribution des prix (2), termina son discours par ces mots : « Si le présent vous paraît mauvais, réfugiez-vous dans l'avenir. Espérance ! »

C'était, transformée par l'éloquence, la parole d'en-

(1) Mgr. Ducellier, archevêque de Besançon.

(2) M. l'abbé Touchet, vicaire général de Besançon.

couragement qu'Enée jeta au fort de la tempête à ses compagnons qui luttèrent péniblement contre la fureur des vents et des flots :

Durate, et vosmet rebus servate secundis (1).

Fidèles au mot d'ordre qui nous était donné de si haut, nous nous sommes armés de courage et de constance, et dans l'espoir de sauver pour des jours meilleurs notre navire en détresse, nous avons lutté jusqu'à la dernière limite de nos forces.

Moins heureux que l'équipage troyen, nos efforts n'ont pas eu le succès attendu : l'heure si vivement désirée de la délivrance et du triomphe n'a point sonné, et la législation de fer, qui pèse de plus en plus lourdement sur le pays où se recrutent principalement nos élèves, a fini par nous atteindre aux sources mêmes de la vie.

Quand on se trouve en présence de certains spectacles, où tout paraît s'obscurcir au ciel et sur la terre, quand, par un concours fatal d'évènements on est amené à trembler pour une institution qui a eu le meilleur de notre âme, l'on se demande avec un douloureux étonnement, si l'on n'a pas fait un mauvais emploi de son existence, en la mettant toute entière au service d'une cause, qui semble à la fin compromise, ou si quelque chose a été négligé de ce qui pouvait préserver le fruit de tant de labeurs et de sacrifices. Pour se rassurer l'on a besoin de se rappeler les circonstances providentielles qui l'ont fait naître, la mission bienfaisante qu'elle a remplie, les éclatants services qu'elle a rendus et tout ce qui a été dépensé de

(1) Virgile. *Enéide*, I, 206.

courage et de dévouement pour en empêcher la ruine.

Laissez-moi donc, Messieurs, vous redire brièvement pourquoi et comment le Collège libre a été transféré de Colmar à Lachapelle, ce qu'il y a fait, par quelles phases il a passé et au prix de quelles luttes il a rempli sa mission.

MONSEIGNEUR,

En prenant sur moi de retracer devant vous l'histoire du Gymnase catholique du Haut-Rhin, mon cœur se sent soulagé d'un grand poids. Vous êtes l'héritier de l'affection paternelle, dont vos illustres prédécesseurs ont daigné nous favoriser (1). Comme eux, vous portez un amour de prédilection aux exilés de l'Alsace, devenus vos enfants. Plus que personne vous vous intéresserez au récit de leurs succès et de leurs épreuves, car votre cœur de père, nous le savons, partage leurs tristesses aussi bien que leurs joies.

Quoique placés à l'extrême frontière de votre grand diocèse, votre sollicitude a su nous trouver et, malgré les graves et multiples occupations de votre ministère, vous avez tenu à venir présider en personne notre fête scolaire pour nous donner une marque particulière de votre haute bienveillance et un témoignage spécial de votre estime.

(1) Son Eminence Mgr. MATHIEU, Mgr. PAULINIER et Mgr. FOULON.

Aussi votre présence au milieu de nous en ce jour nous laissera-t-elle un éternel souvenir, que nous emporterons dans nos cœurs comme notre plus douce consolation et comme la meilleure récompense de nos longs services et de notre inaltérable dévouement.

I

Le collège libre de Colmar, dont le Gymnase catholique de Lachapelle devait être la continuation, a été fondé en 1852 par Mgr. Ræss, évêque de Strasbourg, qui en confia la direction à M. l'Abbé Ch. Martin de chère et vénérée mémoire.

Après d'humbles et pénibles commencements comme en ont généralement toutes les œuvres grandes et fécondes, il était devenu une des maisons les plus florissantes issues de la loi de liberté du 15 mars 1850. Les qualités éminentes de son chef, un corps de professeurs capables, tous animés d'un zèle égal et d'un même amour pour l'œuvre commune (1), les succès obtenus aux épreuves de deux baccalauréats et aux concours pour les diverses écoles du gouvernement, la bonne tenue et l'aimable distinction d'une nombreuse jeunesse pleine d'entrain et de gaieté, les liens d'une franche sympathie et de la plus cordiale amitié unissant entre eux les maîtres et les élèves, tout avait contribué à faire du collège libre un établissement de pre-

1) Voyez ad calcem.

mier ordre, en état de lutter pour la force des études avec les meilleurs lycées de l'Etat et un centre d'attraction irrésistible pour les fils d'élite de notre religieuse province.

Il achevait sa 18^e année. Profondément enraciné dans la confiance des familles, prospère et heureux, il était dans son plein épanouissement et semblait pouvoir défier tous les orages, lorsque éclata, comme un coup de foudre dans un ciel serein, la guerre néfaste de 1870. Les événements se succédèrent sanglants et terribles ; l'héroïsme de nos soldats succomba sous la force du nombre ; la France meurtrie et mutilée fut contrainte de subir la dure loi du vainqueur et de signer une paix désastreuse, dont l'Alsace-Lorraine fut la rançon et la victime.

A nos douleurs patriotiques vinrent s'ajouter bientôt les angoisses plus intimes et non moins cruelles pour l'existence du collège. M. Martin déploya, pour le sauver, une activité et un courage qui grandissaient avec les difficultés d'une situation sans issue. Encourageant les uns, rassurant les autres, animant tous par l'ardeur de son zèle et la ténacité de ses espérances, il n'épargna rien pour conserver aux familles restées en Alsace une maison d'éducation devenue d'autant plus précieuse, que le lycée de Colmar, comme toutes les institutions de l'Etat, avait disparu dans la tourmente.

Grâce à l'énergie et aux héroïques efforts de son chef, le collège libre avait survécu à toutes les causes de ruine, lorsque, au début de la troisième année, fut promulguée la loi du 12 février 1873, sur l'enseignement libre dans les provinces annexées. Cette loi abrogeait purement et simplement la loi de liberté à laquelle nous devons l'existence.

C'en était trop pour le cœur de M. Martin. Brisé d'émotions et de fatigues, son dévouement à son cher collègue était allé jusqu'à l'épuisement complet de ses forces. Le coup qui menaçait d'une mort prochaine l'œuvre à laquelle il avait attaché son nom, acheva d'ébranler sa robuste constitution et de ruiner sa santé à jamais perdue. Un mois ne s'était pas écoulé que cet incomparable éducateur de la jeunesse avait cessé de souffrir et qu'il reposait à Cannes, sur cette terre de France qu'il avait tant aimée durant sa vie.

Il semblait que le collège libre ne dût pas survivre à son fondateur. Il n'en fut pas ainsi, et ce sont les *ultima verba* qu'il nous adressa qui furent le germe de sa résurrection.

La veille de son départ il nous réunit une dernière fois dans sa chambre pour nous faire ses adieux, et surmontant sa faiblesse et sa douleur, il nous dit d'une voix ferme et assurée : « Alea jacta est ! Je pars demain pour Cannes dont le climat doux pourra, me dit-on, me guérir. Mais, quoi qu'il arrive, je vous recommande l'honneur de notre maison. Nous avons été près d'un quart de siècle les représentants et les champions de l'enseignement libre en Alsace. C'est par la liberté que nous avons vécu, nous saurons mourir pour elle. Mourir pour une grande cause, c'est encore la défendre et la sauver. *Sint ut sunt, aut non sint !* Que le collège libre reste ce qu'il est, ou qu'il cesse d'exister ! »

Voilà, Messieurs, le testament que nous laissa notre directeur bien aimé : c'est de sa fidèle exécution qu'est né le gymnase catholique, car en sauvant l'honneur, nous devions sauver le collège lui-même.

Nous étions plongés dans un nouveau deuil et nous rendions les derniers devoirs à M. Spitz, notre brave et

consciencieux préfet de discipline. Ce jour là, c'était le 4 juin, l'autorité allemande nous somma, sous peine de la vie, d'avoir à nous soumettre au joug de sa loi. Notre résolution était prise. *Potius mori quam fœdari!* la mort plutôt que la servitude, la mort plutôt que de devenir les exécuteurs des programmes germanisateurs de la conquête !

L'année si pleine de tristesses et de deuils que nous venions de passer, se termina le 2 août par la solennité de la distribution des prix. Ce fut le dernier jour du Collège libre de Colmar. Mais, semblable au Phénix de la fable, il allait renaître de ses cendres glorieuses, et dans le discours émouvant où notre nouveau directeur pleurait sa mort, il proclama en même temps sa résurrection, en annonçant que la prochaine rentrée se ferait à Lachapelle, sur l'heureux coin de terre alsacienne restée française.

L'honneur, Messieurs, avait opéré ce miracle. La translation effective du collège en fut un autre dû, celle-là, au patriotisme.

II

Au milieu des pénibles luttes que nous avions à soutenir pour l'honneur d'une maison, qui était l'une des plus grandes œuvres de son fécond épiscopat, Mgr Ræss n'avait pas cessé de nous prodiguer ses consolations et ses encouragements. Un jour que nous lui soumîmes notre projet de translation, il nous dit :

« J'admire et j'approuve votre dessein ; vous rendrez service à la Religion, à l'Alsace et à la France. Allez et faites, mais faites par vous-mêmes. Dans ces temps troublés le diocèse, accablé de charges, ne peut rien pour vous. Je ne puis que vous bénir et vous dire : *Viriliter agite et confortamini.* »

C'est en ces termes que notre vieil Evêque, tout en nous traçant notre mission, nous en indiquait les difficultés et les moyens d'en triompher.

L'entreprise n'était pas en effet de celles qui demandent un courage vulgaire et de faciles efforts. Pour la réaliser il ne fallait rien moins que l'union des maîtres, la confiance des parents et la générosité de nos bienfaiteurs. Le patriotisme qui dominait alors tout autre sentiment, nous assura ce triple concours. Le corps des anciens professeurs de Colmar, tous animés d'un égal dévouement, suivit le digne successeur de M. Martin (1) : tous avaient été à la peine, ils voulurent tous être à l'honneur. L'Alsace, violemment arrachée à la mère-patrie, mais toujours fidèle, s'empressa de nous confier ses fils. La France compatissante au malheur et toujours généreuse, nous versa, malgré sa propre détresse, les trésors de son inépuisable charité.

Il y a 15 ans, un de nos collègues les plus méritants, M. l'abbé Didio, qui occupe aujourd'hui la haute position de vice-recteur à l'Université catholique de Lille, a raconté ici même l'installation du collège libre dans les bâtiments restaurés du petit séminaire du Haut-Rhin. Après son beau discours, je me garderai de refaire, si intéressant qu'il soit, ce chapitre de notre histoire. Qu'il me soit seulement permis de rappeler

(1) Voy. ad. calcem.

l'accueil sympathique que les habitants de Lachapelle et du territoire ont fait aux exilés de l'Alsace et de payer encore une fois notre tribut de reconnaissance à nos bienfaiteurs, parmi lesquels nous sommes heureux de compter notre éminent député M. Keller.

Le 14 octobre 1873, jour fixé pour la rentrée, Lachapelle en fête vit affluer une colonie de près de 200 internes et de plus de 50 externes. L'enthousiasme était grand. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire en pareilles circonstances, la joie brillait dans tous les yeux. Heureux de fouler le sol de la France, ces jeunes Alsaciens avaient à peine franchi la frontière, qu'ils entonnèrent des chants patriotiques, et en débarquant par groupes devant la grille du collège, ils saluèrent de leurs joyeux cris le drapeau tricolore, qui flottait au fronton de la maison et les maîtres chéris qui, le cœur ému et les larmes aux yeux, les attendaient au seuil de la porte.

Jamais nous n'oublierons cette scène d'attendrissement et de patriotique allégresse, qui inaugura sous de si heureux auspices les nouvelles destinées du collège libre.

III.

Le succès de notre première rentrée était pour nous à la fois une récompense et un encouragement. On se mit résolument à l'œuvre. Notre nouveau chef, secondé par toute une phalange de maîtres expérimentés,

ne négligea rien pour reconstituer le collège sur la modèle de celui de Colmar. Intelligence élevée, caractère ferme, cœur sensible et aimant, M. l'abbé Umhang avait été pendant 21 ans l'ami et le confident du grand éducateur, qu'il était appelé à remplacer. Personne, mieux que lui, n'était à même de faire revivre les traditions, qui avaient fait notre réputation à Colmar.

Son premier soin fut d'imprimer une vigueur nouvelle aux études. Le culte des lettres et des arts a toujours été en honneur au collège libre. Fidèles aux méthodes consacrées par l'expérience des siècles, nous conservâmes le premier rang aux langues classiques, sans lesquelles il n'y a point de véritable culture intellectuelle.

Pour répondre aux exigences des programmes, un enseignement scientifique complet marcha de front avec celui des lettres. Aussi nos élèves purent-ils rivaliser avec ceux des plus grands lycées, et la double clientèle du gymnase catholique ne devait pas tarder à conquérir auprès des facultés de Besançon la bonne renommée dont elle avait joui auprès de celles de Strasbourg.

A côté des classes latines nous avons établi une série de classes françaises, en rapport avec la situation nouvelle faite à l'Alsace et par là nous avons cherché à donner satisfaction aux vœux des familles qui destinaient leurs enfants à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Enfin pour tous les élèves, à quelque catégorie qu'ils appartenissent, lettres, sciences, classes spéciales, l'étude de la langue allemande a été rendue obligatoire et nous avons attaché à l'enseignement de cette langue l'importance que les événements lui ont donnée, surtout dans notre province.

En réorganisant ainsi les études, nous n'avons pas perdu de vue un autre point, d'autant plus nécessaire aujourd'hui que tout le monde est appelé à la défense de la patrie, je veux parler de l'éducation des corps. On se plaint, et à bon droit, des effets désastreux du surmenage intellectuel de la jeunesse scolaire. Pour y remédier, nous avons pris pour devise le vieil adage qui précise et résume le problème complexe de l'éducation : *Mens sana in corpore sano*, et, sans attendre les statuts de la Ligue nationale de l'Education physique, nous avons popularisé parmi nos élèves tous les exercices capables de fortifier leur santé. Récréations actives et prolongées, jeux aux barres ou à la balle, leçons de gymnastique, d'escrime et de natation, maniement du fusil, promenades militaires, rien n'a été négligé de ce qui peut assouplir les membres et développer l'énergie musculaire. En les voyant s'ébattre dans nos vastes cours ombragées d'arbres semi-séculaires, M. Dumas n'eût pas été tenté de plaindre nos élèves, comme il a fait ceux d'un autre établissement, en disant : « Je suis navré de l'absence des mollets et des épaules ». Nous tenions, nous, à faire à nos élèves des épaules et des mollets, persuadés qu'ils auraient de longues courses à faire et de rudes charges à porter.

Mais ce n'est pas tout de faire des esprits cultivés et de robustes citoyens. L'éducation, pour être complète et à la hauteur de sa tâche, doit viser avant tout à former des hommes de devoir et des chrétiens convaincus. Telle est en particulier la mission d'un collège catholique. Pour cela il s'agit de mettre Dieu à la base de l'édifice ; car, comme l'a remarqué M. Portalis : « Point d'instruction sans éducation et point d'éducation sans religion ».

C'est de cette vérité fondamentale, hélas, trop mé-

connue de nos jours, que nous nous sommes inspirés pour remettre en honneur toutes les institutions et pratiques religieuses, dont la salutaire influence a permis au digne curé de Colmar de rendre ce témoignage public à nos élèves : « Le signe d'honneur qui caractérise la jeunesse du collège libre, c'est le mépris du respect humain (1) ».

Voilà, Messieurs, sur quelle base et dans quel esprit s'est faite la reconstitution de notre œuvre. Nous ne fûmes pas longtemps sans en recueillir les heureux fruits.

Notre population scolaire était au début fort mêlée. Au noyau des anciens élèves de Colmar s'était joint tout d'un coup un nombreux contingent d'autres jeunes gens venus des établissements les plus divers, et, dès la seconde année, ce contingent fut lui-même comme submergé par le flot grossissant de nouvelles recrues. Ces éléments hétérogènes eurent d'abord quelque peine à se plier à l'esprit de notre règle et à prendre notre moule. Ce fut la tâche principale qui s'imposa à M. Umhang de les fondre en un tout harmonieux, conforme à l'idéal que notre fondateur s'était fait d'un collège chrétien. Il y réussit et le gymnase du Haut-Rhin redevint ce qu'il avait été à Colmar : « cette famille agrandie où, sous la direction de maîtres dévoués . . . les élèves sont traités comme les enfants que l'on chérit sans faiblesse ni préjugés ; . . . où l'on noue ces amitiés saintes, durables, qui feront le charme de la vie ; où les jeunes étudiants, comme les fils d'une même maison, ont un esprit de corps, basé sur les traditions

(1) Adieux au collège libre : Discours prononcé par M. Meyblum dans l'église paroissiale le 1^{er} août 1873.

d'honneur qu'ils doivent s'approprier, un drapeau qu'ils doivent défendre, un uniforme qu'ils doivent respecter (1) ».

IV

Le travail d'organisation et d'assimilation dont je viens de vous entretenir, ne fut pas notre seule préoccupation durant la première année de notre séjour à Lachapelle. Nous suivions en même temps d'un œil inquiet et sympathique les péripéties de la lutte que soutenaient à leur tour les petits séminaires d'Alsace contre la loi d'oppression dont nous avons été les premières victimes. En Allemagne, la liberté d'enseignement est une notion inconnue ; le gouvernement est tout et sa main de fer pèse sur les établissements ecclésiastiques aussi bien que sur les institutions laïques. Le conflit ne pouvait se terminer que par de nouveaux attentats contre le droit de l'Eglise et des familles : les deux séminaires furent fermés, celui de Strasbourg le 24 juin 1874, celui de Zillisheim le 17 juillet de la même année.

Dans ces douloureuses circonstances un grand devoir s'imposait à notre dévouement pour l'Alsace. Il s'agissait de recueillir les précieuses épaves de ce double naufrage et d'empêcher l'interruption dont était menacé le recrutement du clergé dans notre diocèse. Nous

(1) Le Collège : Discours prononcé à la distribution des prix par M. Martin en 1867.

n'attendîmes pas, pour remplir ce devoir, que le malheur de la suppression fût un fait accompli. Dès le début du conflit, en prévision de son issue fatale, nous avons fait un second appel aux comités de secours qui nous étaient déjà venus en aide pour la translation de notre œuvre (1). Grâce à de nouveaux subsides et au produit des quêtes faites en France et en Belgique par l'infatigable abbé Didio et plusieurs de ses collègues, nous pûmes entreprendre à temps les agrandissements nécessités par la situation. Les travaux, favorisés par un été exceptionnel, furent poussés avec tant de vigueur que le 14 octobre 1874, les nouvelles constructions étaient prêtes à recevoir les hôtes que la Providence nous avait destinés.

Ils arrivèrent au nombre de plus de 150. Cet éclatant succès fut une des joies les plus pures de notre vie et aujourd'hui encore nous sommes heureux d'avoir pu, durant sept ans, faire servir notre collège de pépinière principale, sinon unique au sacerdoce alsacien.

Coïncidence inoubliable et digne de remarque ! Au moment où nous ouvrons nos bras et nos cœurs à la jeunesse cléricale de l'Alsace, nous étions nous mêmes détachés de notre cher diocèse de Strasbourg par une acte pontifical qui reliait le territoire de Belfort à l'archidiocèse de Besançon. Tant il est vrai qu'un sacrifice en appelle un autre et que les joies humaines sont rarement sans mélange de quelque tristesse ! Son Eminence le cardinal Mathieu comprit ce que cette nouvelle séparation laissait de regrets dans nos âmes. Lorsque, le 11 novembre 1874, il vint nous incorporer dans son clergé,

(1) La Société de protection des Alsaciens-Lorrains et l'Œuvre de l'Instruction des Alsaciens-Lorrains.

il enveloppa dans les plis de son manteau de pourpre les 24 maîtres et les 400 élèves du gymnase catholique (1), et pour nous consoler il nous dit : « Je comprends la blessure faite à vos cœurs ; vous êtes Alsaciens ; eh bien ! Alsaciens vous resterez et au besoin je me fais Alsacien avec vous ». Cette mémorable visite marque pour le gymnase catholique l'ère de sa plus grande prospérité. Elle dura cinq ans.

Les peuples heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire. La nôtre, durant cette brillante période, se résume dans le fonctionnement régulier et quelque peu uniforme d'un collège, où sous l'égide d'une discipline ferme et paternelle à la fois, fleurissent les traditions de studieuse activité et d'union cordiale qui font sa force et son honneur.

L'uniformité de cette vie de travail n'était interrompue que par le retour périodique de quelques grandes fêtes, comme celle du directeur, précédée d'une soirée littéraire et musicale, la touchante cérémonie de la première communion, la visite annuelle de l'archevêque, le tirage d'une loterie organisée par la conférence de St-Vincent-de-Paul au profit des pauvres. Mais il y avait chaque année une fête qui dépassait toutes les autres en éclat et en souvenir ineffaçables : c'était la solennité de la distribution des prix.

Ce jour là, le paisible village de Lachapelle présentait le spectacle animé d'une grande ville ; la vaste enceinte de l'église paroissiale, parée pour la circonstance, se trouvait trop étroite pour contenir la foule de parents, d'amis et d'anciens élèves accourus de tous

(1) Vie de son Em. le cardinal Mathieu par Mgr. Besson, évêque de Nîmes.

côtés pour témoigner aux maîtres du collège libre l'intérêt et la sympathie qu'ils portaient à leurs personnes et à leur œuvre. Cette solennité scolaire n'était pas, comme ailleurs, une pure fête académique, où l'on vient applaudir des discours plus ou moins éloquents, ni une simple fête de famille, où l'on est heureux de couronner les pacifiques vainqueurs de nos luttes classiques. Elle revêtait ici un cachet tout particulier. C'était un rendez-vous émouvant, où nos compatriotes de l'autre côté de la frontière venaient serrer la main de leurs frères restés français et se consoler de leur nationalité perdue par l'effusion de leurs regrets, de leurs vœux et de leurs patriotiques espérances.

C'est dans une de ces solennités que, par la main de son ami M. l'abbé Anglade, Mgr. Paulinier de douce et sainte mémoire, conféra à M. Umhang les insignes de chanoine honoraire de sa métropole. Cette nomination, faite en présence de notre vaillant député, des notabilités civiles et militaires du territoire, de l'élite du clergé de Belfort et de l'Alsace, fut accueillie par les applaudissements d'une assistance aussi brillante que nombreuse : le directeur du gymnase catholique recevait publiquement la récompense de ses hautes qualités et de ses longs services ; le corps tout entier des professeurs était honoré dans son chef ; leur œuvre était glorifiée devant l'Alsace et la France.

Pour l'Alsace et la France ! Telle a été en effet dès l'origine notre devise. Que nous y ayons été fidèles aux temps de la prospérité, c'est ce que proclament hautement les précieux souvenirs que je viens d'évoquer. Il me reste, Messieurs, à vous montrer au prix de quels sacrifices et de quelles luttes nous l'avons réalisée aux jours d'épreuve.

V

Durant les années qui suivirent immédiatement la conquête, le collège libre était resté la seule institution vivante qui reliât notre province à la France et c'est ce qui a fait sa gloire et sa force. Mais après avoir fait table rase de tous les établissements libres et ecclésiastiques, le gouvernement allemand se hâta d'élever sur leurs ruines ses propres écoles, gymnases et lycées de l'Etat.

Ces essais de germanisation eurent d'abord peu de succès ; l'ardeur de ce beau zèle se heurta à la répulsion des familles et aux sentiments plus ardents encore de la jeunesse alsacienne. Les asiles de la science allemande demeurèrent déserts et vides. Il ne resta plus, pour les remplir que le *compelle intrare* de la force. On n'y manqua pas.

Dès 1876 furent édictées des mesures plus vexatoires les unes que les autres. Sans parler de la prohibition du port de l'uniforme et du képi, qui était un prospectus vivant, les enfants au-dessous de 14 ans étaient soumis à des examens, où les inspecteurs, juges et parties, décidaient si l'instruction reçue ou à recevoir au dehors était suffisante ou non. Dans ce dernier cas, injonction était faite aux parents, sous peine d'amende, de retirer leurs enfants des collèges français pour leur faire fréquenter l'école obligatoire allemande. Les collégiens âgés de 17 à 20 ans, dont les parents avaient opté pour la France, ou qui avaient obtenu un certificat d'émigration, étaient traités plus durement encore.

Le séjour en Alsace leur était interdit et pour voir leurs parents, ne fût-ce que pour quelques jours, il leur fallait une permission écrite des directeurs de cercles.

Il y eut bien dans le principe quelque hésitation dans l'exécution de ces odieux décrets. Bien des familles passèrent outre, sans se laisser intimider ; mais d'autres, moins fermes, reculèrent devant les menaces d'amende ou de prison. A mesure que la domination étrangère se prolongeait, les fatales conséquences de l'annexion se firent sentir davantage et le recrutement des élèves devint d'année en année plus difficile pour les collèges de l'Est et en particulier pour le nôtre.

C'est ainsi que le nombre de nos élèves, qui en 1877 dépassait encore le chiffre de trois cents, descendit peu à peu à deux cent vingt. Cette diminution s'accrut encore à partir de 1880, lorsque, pour empêcher les aspirants au Sacerdoce de faire leurs études en France, le gouvernement se prêta à la réouverture des petits séminaires en leur imposant son plan d'études et sa direction. L'exercice suivant ne nous ramena que 180 élèves, dont 130 internes seulement.

Malgré les difficultés de cette situation, nous résolûmes de continuer la mission que nous remplissions depuis huit ans sur la frontière alsacienne. Les encouragements et les secours que nous ne cessions de recevoir de la France, la confiance persévérante et l'attachement d'un bon nombre de familles, l'attente de l'opinion publique, les obscurités même du présent et les incertitudes de l'avenir qui pouvait devenir meilleur d'une année à l'autre, tout nous faisait un devoir de ne pas déposer les armes et de rester au poste où la Providence nous avait placés.

Notre confiance en Dieu et dans les sentiments de l'Alsace ne fut point trompée. En dépit de tous les obstacles, le chiffre des élèves se releva jusqu'à deux cents et se maintint à peu près à cette hauteur durant cinq ans. Cette période de calme et de prospérité relative était due au gouvernement plus modéré de M. de Mantuffel, sous lequel les ordonnances de son prédécesseur de Mœhler furent appliquées avec moins d'ensemble et de sévérité.

Survinrent enfin les élections du 20 février 1887 par lesquelles les provinces annexées protestèrent une fois de plus de leur invincible attachement à la France. Cette intrépide explosion de patriotisme, après plus de 15 ans de domination, exaspéra les maîtres de l'Alsace-Lorraine. Pour s'en venger, ils s'empressèrent de remettre en vigueur les mesures de sévérité tombées plus ou moins en désuétude et d'en décréter de nouvelles plus rigoureuses encore. L'amende, la prison, l'expulsion furent la sanction et le dernier mot de ces lois draconiennes.

Il y a des situations plus fortes que le plus ardent patriotisme. La plupart des familles alsaciennes, rivées au sol natal par leurs intérêts et par les nécessités de la vie, se virent contraintes de retirer leurs fils des établissements français. Pour notre part, nous perdîmes la moitié de nos élèves et à la rentrée de 1887-88 il ne nous resta que 66 pensionnaires et une cinquantaine d'externes.

Pour comble de malheur, nous n'avions plus à notre tête le chef dont l'autorité et l'expérience nous eussent été plus utiles et plus nécessaires que jamais. M. le chanoine Umhang venait de prendre un repos conquis par trente-quatre années de travaux et de dévouement.

Comme son prédécesseur d'inoubliable mémoire, il a emporté dans sa retraite les regrets et l'affection de tous ceux qui l'ont connu. Maîtres et élèves, nous lui avons élevé dans nos cœurs un monument plus durable que l'airain où son nom de directeur du gymnase catholique restera à jamais gravé comme son plus beau titre de gloire.

Son plus ancien compagnon d'armes dut alors prendre la direction du collège libre. L'honneur était grand de succéder à des éducateurs tels que M. Martin et M. Umhang, mais c'était un honneur d'autant plus périlleux que l'établissement traversait sa plus redoutable crise. La seule chose qui me soutint dans ces circonstances critiques, c'est que je me sentais au cœur le même amour que mes prédécesseurs pour une œuvre qui a été pour moi, comme pour eux, l'unique œuvre de ma vie.

Fort de cet amour et du concours des courageux collègues restés à mes côtés, je me suis efforcé de lutter contre vents et marées pour maintenir à flots notre navire en détresse. Quel bienfait pour l'Alsace et quelle satisfaction pour nous, si nous parvenions à le sauver jusqu'au jour de la délivrance. D'ailleurs, ne pouvait-on pas espérer que la tempête se calmerait avec le temps ?

Hélas ! Cet espoir auquel nous nous étions attachés, comme le naufragé s'attache à une dernière planche de salut, devait être cruellement démenti par les faits. Une politique barbare et sans entrailles en vint bientôt jusqu'à rompre toutes les relations sociales et à briser tous les liens qui unissaient encore l'Alsace à la France. Le décret du 22 mai 1888 concernant les passeports a élevé à quelques pas de nous une véri-

table muraille de Chine et la frontière est devenue presque infranchissable dans l'un et l'autre sens. Ces dernières mesures de rigueur achevèrent de tarir si bien la source de notre recrutement, que cette année scolaire se termine avec trente internes et environ autant d'externes.

Telle est, Messieurs, la situation qui nous a été faite par les évènements plus forts que nous. Est-il étonnant que dans de pareilles conditions l'existence même du collège ait été mise en question ? Aussi pour nous décider à rester sur la brèche et à livrer une lutte suprême *pro aris et focis*, ne faut-il rien moins que notre dévouement sans borne pour un établissement qui nous est aussi cher que la vie et les encouragements de notre vénéré archevêque, qui, dans sa confiance intrépide en la Providence et son amour pour l'Alsace s'obstine à espérer contre l'espérance même.

Quelle que soit notre douleur en face de cette situation amoindrie et quoi que l'avenir puisse nous réserver, il nous reste pour consolation la conscience du bien que nous avons fait. Le gymnase catholique de Lachapelle termine aujourd'hui sa seizième année. Dans cet intervalle il a été le trait d'union vivant entre l'Alsace et la France. Plus de deux mille de nos jeunes compatriotes lui doivent le bienfait d'une éducation chrétienne et française ; il a donné près de deux cents prêtres au diocèse de Strasbourg, sans parler de ceux qu'il a fournis au clergé de Besançon, aux missions et aux ordres religieux ; il a formé aux lettres et aux sciences deux cent quarante bacheliers qui, à l'armée et dans les carrières civiles, honorent aujourd'hui leurs

maîtres et leur pays par la dignité de leur conduite, par la fermeté de leurs convictions et par l'ardeur de leur patriotisme. Enfin, par sa conférence de St-Vincent-de-Paul, le collège libre a versé dans le sein des pauvres, avec ses consolations et ses prières, une somme de 32,000 francs.

Quand une œuvre a produit de tels fruits, sa mémoire restera à jamais en bénédiction devant Dieu et devant les hommes et elle ne mourra pas tout entière. Si, faute d'éléments suffisants, le gymnase catholique risque de ne plus être un collège de plein exercice et s'il clôt aujourd'hui sa période de gloire, Mgr. l'archevêque se réserve de le réorganiser selon les circonstances et il statuera dans sa sagesse sous quelle forme il pourra encore rendre d'utiles services à l'église, à l'Alsace et à la France.

Et maintenant, pour finir ce long discours, c'est à vous que je m'adresse, chers élèves. Rappelez-vous que le collège libre, dont vous êtes les nobles débris, n'a pas été seulement une école de lettres et de sciences : il a été encore et avant tout une œuvre de foi et de patriotisme. La rapide esquisse que j'ai tracée de sa glorieuse histoire, en est la meilleure preuve. Vous resterez fidèles au drapeau sans souillure et sans tache, à l'ombre duquel tant de jeunes et vaillantes phalanges se sont formées aux combats de la vie. En quelque lieu que vous porte la fortune et quelle que soit votre destinée, vous serez des hommes du devoir et comme vos aînés, vous garderez à jamais dans vos cœurs le culte de l'honneur et l'amour de la France !

I

*Liste des professeurs qui ont successivement occupé
des chaires au collège libre de Colmar de 1852 à
1873.*

- 1852-53 MM. Martin † 1873, Umhang, Wernert, Vetter †
(jusqu'en 1859), Rousslin (1858), Jenner Joseph
(1860), Simonis (1864), Hamelin (1854).
1853-54 MM. Hanauer, Schürerer, Spitz † 1873.
1854-55 MM. Batt, Baur J.-B., Ritleng (1856).
1855-56 M. Guthlin Aloïse † (1872).
1856-57 MM. Simon (1863), Hebenstreit (1864).
1857-58 M. Fix (1867).
1858-59 M. Leroy Eugène.
1860-61 MM. Heitzmann, Rossé (1862).
1862-63 M. Ruhlmann Laurent (1868).
1863-64 M. Didio.
1864-65 MM. Wagner J.-B., Merklen.
1865-66 MM. Brunck, Ungerer Léon † (1871).
1866-67 M. Grundler (1871).
1867-68 M. Bœsch.
1871-72 M. Kuehn J.-B.
1872-73 M. Grünenwald

II

*Liste des surveillants du collège libre de Colmar
de 1852 à 1873.*

MM. Berna, Aberer ; Butz, Spitz † ; Bozzolo di Marchi-
loro ; Riffel, Douvier ; Bérout, Froehlich †, Guénot ; Fix,
Walsch, Fehner ; Heinrich, Dietrich, Hirlimann ; Ritter,
Bauer, Burg, Hecht † ; Riss, Brettler, Kœnig, Heitzmann ;
Hiltensink, Bernard, Kieffer, Daul ; Wiss, Zurbach, Guet-
telmann, Weihaupt ; Lutz, Meyer, Kolb, Gentil ; Holder,
Bantzep, Bronner, Merklen ; Stephann, Kleiber, Heinrich †,
Brandstetter, Wagner ; Grundler, Wernert Paul, Riegert,
Burtz André, Feltz ; Rœsslé †, Fuchs, Winter, Scherb,
Bœsch ; Hartmann, Gross Th., Müller G., Hanse, Behra ;
Boog, Eschbach, Schneider, Schilling, Guyot ; Guthlin
Joseph, Müller A., Dontenville ; Schermesser, Risser, Lutz
Frochly Laurent ; Hirn, Baur, Würger, Glath.

III

*Liste des maîtres auxiliaires du collège libre de Colmar
de 1852 à 1873.*

Musique : MM. Sieg père, Welsch, Lieb, Vogt, Meyer,
Sieg fils, Kretschmar.

Dessin : MM. Meister, Umbert, About, Cestre.
Calligraphie : MM. Donzel, Hebenstreit, Feldmann.
Gymnastique : MM. Kammerer père, Kammerer fils, Basler.
Escrime : M. Nappel.
Médecins : MM. Lach, Jænger, Ostermeyer.

IV.

*Liste des professeurs qui ont successivement occupé des
chaires au gymnase catholique de Lachapelle S/R.
de 1873 à 1889.*

1873-74 MM. Umhang (jusqu'en 1886), Schürerer, Hanauer
(1883), Batt † (1880), Baur J. B., Leroy Eugène
(1887), Didio (1886), Wagner (1887), Merklen
(1887), Wernert Joseph † (1876), Bœsch (1882),
Brunck (1882), Kuehn (1888), Grünenwald (1875),
Glath † (1878), Hirn, Guyot (1875), Frœhly Lau-
rent (1887).

1874-75 M. Grundler (1876).

1875-76 M. Rumpler (1878).

1876-77 MM. Cizel, Finck (1878).

1877-78 MM. Renaud (1889), Panier (1885).

1878-79 M. Metz (1886).

1883-84 MM. Leroy Auguste, Claudon † 1889.

1885-86 MM. Sanner, Antoine, Jehl.

1886-87 MM. Marchal, Mercier (1887).

1887-88 MM. Shott et Ditner Al. (1888).

1888-89 M. Portmann.

V.

Liste des surveillants du gymnase catholique de Lachapelle S/R de 1873 à 1889.

MM. Clair, Dufour, Girard †, Guénot †, Larger, Rinckenbach; Frick, Lotter, Million, Thuet, Tresch, Rumpler; Cizel, Joseph, Guthmann, Gaillat, Marsot, Panier, Finck; Shnœbelen, Schemmel, Gasser, Géhendez, Jeannenot, Renaud; Metz, Schach; Vogelweith, Lacreuze Jules, Bouillet; Ducray, Parisot, Lacreuze Em.; Tripogney, Barthélemy; Simon, Wimmer, Pfeulpin, Messier; Chapoy, Boillon, Bermond; Jelch, Soignard, Demenu, Dupont, Hecht, Kim; Antoine, Boileau, Cardot, Mathis; Grisey, Marchal, Viennet †, Ditner Al., Mercier; Morel, Portmann, Viennet, Renaudin, Rudinger; Roy.

VI.

Liste des maîtres auxiliaires du gymnase catholique de Lachapelle S/R. de 1873 à 1889.

Musique : MM. Sieg Th., Glath †, Richard †, Reichard.
Dessin : MM. Glath, Verrier, Reichard.
Calligraphie : MM. Gasser, Reichard.
Gymnastique : MM. Mehlen, Rottmann.
Escrime : MM. Jenny, Fischer.
Médecins : MM. Grisez.